

MIGRATION ET SURVIE DES ESPECES GIBIERS

Responsable : Georges HEMERY

I - INTRODUCTION

La "gestion rationnelle" des populations migratrices sauvages exploitées par l'homme (oiseaux, mais aussi poissons, voire mammifères terrestres ou marins), nécessite de connaître l'importance des stocks, leur origine géographique, leurs déplacements migratoires ainsi que leurs paramètres démographiques tels que la mortalité.

Si les données accumulées chez les oiseaux permettent de répondre en partie à ces questions, il reste le problème non résolu de savoir si les prélèvements s'additionnent ou se superposent à la mortalité naturelle. Pour l'instant et plus modestement, il s'agit de suivre à biais constants l'évolution temporelle du comportement migratoire et de la survie des espèces gibiers.

II - QUESTION POSEE

Le comportement migratoire (origine géographique, calendrier, etc.) et la survie annuelle des populations (françaises ou étrangères) soumises à des prélèvements cynégétiques varient-ils à moyens termes ? Pratiquement, peut-on prouver que les prélèvements mettent en danger l'avenir des populations chassées ?

III - NATURE DES INFORMATIONS NECESSAIRES

- sexe/âge/poids (structure et état physiologique des populations)
- baguage/reprises publiques (variations de survie des répartitions spatiales)
- mesures de la quantité d'oiseaux prélevés et de leurs caractéristiques (essais d'utilisation des techniques de captures-recaptures et non plus seulement des reprises publiques). L'obtention de ce type d'information est à préciser avec l'Office National de la Chasse disposant du personnel adéquat.

IV - PROTOCOLE

Il est simple : capture et baguage traditionnel. Pour ce thème reposant sur les reprises publiques, le plus grand nombre d'oiseaux bagués reste une consigne prioritaire. D'autres informations plus spécifiques, seront demandées dans le protocole final.

V - ESPECES

Quatre espèces sont dès à présent concernées :

- Bécasse des bois ;
- Bécassine des marais ;
- Bécassine sourde ;
- Tourterelle des bois.

Le cas des grands Turdidés, pour certains pris en compte dans d'autres projets, sera examiné ultérieurement.

VI - REMARQUES

- L'Alouette des champs et le Bruant ortolan (non "gibier") sont pris en compte dans deux "actions spécifiques" ;
- plusieurs des espèces gibiers sont proposées dans divers autres thèmes.